

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 MAI 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

25 MAI 2010

N° 3 – 90 / 2010: TARIFS 2010 - PARC DE STATIONNEMENT DES TEMPS MODERNES

L'An Deux Mille Dix, le 18 Mai 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 18 Mai 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Robert GAUTHIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Pierre COSTES, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Françoise LESCURE, Claude COSTES, Dominique BALOUP.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Alain GRIMAL, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Dominique SANCHEZ, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Daniel GAUDEFROY, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Christian MALGOUYRES, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 39

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 MAI 2010

N° 3 - 90 / 2010: TARIFS 2010 - PARC DE STATIONNEMENT DES TEMPS MODERNES

Pilote: Service maîtrise d'ouvrage programmation de travaux

Autres services concernés par le présent rapport: Finances et budget
Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Les transferts de compétences effectifs à compter du 1^{er} janvier 2010 rendent nécessaires l'adoption des tarifs y afférents, et ce dans un souci d'assurer la continuité du fonctionnement des services concernés, dans les conditions conformes aux décisions prises antérieurement par les conseils municipaux.

Concernant le parc de stationnement des Temps Modernes situé sur le territoire de la commune d'Albi et qui a été transféré à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, il y a lieu de fixer le tarif applicable pour l'abonnement mensuel donnant un droit de stationnement de 24h/24, 7 j/7.

Je vous propose de fixer le tarif de cet abonnement à 15,25 €uros qui reste identique à celui pratiqué par la ville d'Albi avant le transfert.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2009 modifiant l'arrêté du 24 décembre 2002 modifié portant création de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

CONSIDÉRANT la nécessité de reconduire les tarifs tels qu'approuvés par le conseil municipal de la ville d'Albi préalablement aux transferts de compétences.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **FIXE** le tarif de l'abonnement mensuel au parc de stationnement des Temps Modernes à 15,25 €uros.

✚ **DÉCIDE** de sa mise en application à compter du 1er juin 2010.

✚ **DIT QUE** les recettes correspondantes seront constatées au budget annexe du parking de l'exercice en cours.



Pour extrait conforme,
Fait le 18 Mai 2010

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

